

Politique salariale du ministère et « reliquat », le choc et l'affront.

Comme si l'annonce du ministre du budget François Baroin de geler les salaires des agents publics pour les 3 ans à venir ne suffisait pas encore, le ministre de la Culture, malgré l'opposition unanime des organisations syndicales, vient de décider de poursuivre et d'élargir la Prime de Fonctions et de Résultats (PFR).

La PFR, fondée sur le « mérite » personnel évalué par le supérieur hiérarchique direct et sur une « cotation » du poste occupé, est un véritable traquenard qui introduit l'individualisation des rémunérations et accentue les inégalités...

Lisez la suite ce communiqué ci-dessous.